

<p align="center"><b>DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</b> ----- <b>Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</b></p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE</b></p> <p align="center"><b>Séance du 10 mars 2020</b></p>	<p>Envoyé en préfecture le 23/03/2020 Reçu en préfecture le 23/03/2020 Affiché le  ID : 074-200070852-20200310-CIAS_15_2020-DE</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 17 Présents : 9 Absents : 8 Pouvoirs : 3 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p><b>N° CIAS-15/2020</b></p>	<p>L'an deux mille vingt, le dix mars à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Castran, à Frangy, sous la présidence de <b>Monsieur André-Gilles CHATAGNAT</b></p> <p><b>Date de convocation :</b> 3 mars 2020</p> <p><b>Présents :</b> Mesdames Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Marie-Chantal FIGUET, Martine FONTE, Marie-Antoinette SIMON ; Messieurs Bernard CHASSOT, André-Gilles CHATAGNAT, Jean-Pierre LONG, Joseph TRAVAIL.</p> <p><b>Absents excusés :</b> Mesdames Anne-Marie BAILLEUL, Céline FILET, Carine LAVAL, Claude STOUBENFOLLE, (pouvoir à Mme FIGUET), Martine VEYRAT, Monsieur Marc COUZON (pouvoir à Mme SIMON), M. Paul COTTERLAZ-RANNARD, Jean VIOLLET (pouvoir à M. CHATAGNAT)</p> <p>M. Bernard CHASSOT est désigné secrétaire de séance</p>	

**OBJET : FINANCES – Vote du Budget Primitif CIAS 2020**

Le Vice-Président présente le projet du budget primitif 2020 concernant le budget du CIAS qui prend en compte l'état des restes à réaliser et l'affectation anticipée du résultat décidés précédemment.

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :**

**ADOpte** à l'unanimité le budget primitif 2020 du budget du CIAS qui s'articule comme suit :

- Section de fonctionnement :
  - Dépenses 270 060,23€
  - Recettes 270 060,23€
- Section d'investissement :
  - Dépenses 296 087,51€
  - Recettes 296 087,51€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Par délégation du Président,  
André Gilles CHATAGNAT**


